ARRITTI

nu 2773 da l'8 à u 14 di dicembre 2022

56a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

8 di dicembre 1966 - 8 di dicembre 2022

56 anni Arritti !

p. 6-7

La déstabilisation de la situation en Corse s'accélère et elle est préoccupante. Est-elle le fait d'un plan concerté exploitant les failles d'une société elle-même instable et donc vulnérable à la manipulation ? Quelle est la part du double jeu des différents acteurs ? Comment sortir la Corse des soubresauts de sa mutation démocratique ? À lire en p3.

Cap'artìculu

Déstabilisations

Zitelli marturiati

p. 2

Energìa

Ne laissons pas passer le train de l'hydrogène vert !

p. 8-9

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U bacinu di pomi

A vìa postu i pomi Matteu l'urtulanu. Ma a notte stessa, un latru ci hà postu a manu. Cum'è Matteu ùn durmìa tutt'à fattu, u tippu fù guasi presu sopr'à u fattu. L'affare di u latrone andede davant'à u tribunale di u cantone.

– Dunque, disse u ghjùdice, l'omu quì prisente, ricunnosce avè furatu mille franchi di sumente. Cum'ellu dichjara ch'ellu si pente, d'issu fattu pocu onestu, u cundannu à rende i mille franchi à u più prestu.

Scuntentu d'issu ghjudicamentu, Matteu prese a parolla in issu mumentu.

– O Sgiò Ghjùdice, vinti chilò ch'ellu m'hà furatu hè poca robba ; ma sì i pomi avìanu pussatu, vistu ch'ellu hè un bon tarrenu, avarìu forse coltu centu milla chilò almenu. Mi hà fattu perde vinti mila franchi iss'imbecille. È ùn sarìa cundannatu cà à danne mille ?

– O Sgiò Ghjùdice, disse u latru, sìamu franchi ; Matteu hà a raghjone, li devu eiu vinti mila franchi. Ma ci vurrìa ch'ellu capischi ellu stessu, chì mila franchi piazzati ind'un scummessu à u *tiercé* duminicale di u « bar di a Durata », ponu rapurtà trè centu mila franchi in la ghjurnata. Cacciate i vinti mila franchi chì li devu, somma ch'ùn hè tamanta, mi deve, ellu, Matteu à mè, duie centu ottanta. Spergu ch'ellu sarà cuntentu di u so pròpiu ghjudicamentu.

– Issa càusa, terminò u ghjùdice, hè più cà chjara : più si campa è più si n'ampara...

Muralità
Più si n'ampara è più si n'adopra
À chì vive sottu senza mezi, vole vive sopra.
À chì fura pomi, à chì scruccuneghja u vicinu.
Ognunu face a so lege, hè u regnu di u latricinu. ■

Accapu di a reddazzione

Zitelli marturiati

Una sucietà ch'ùn hè micca capace di prutege i so zitelli, chì ferma indiferente o ch'ùn agisce micca di pettu à e viulenze fatte à i zitelli, ùn pò micca esse detta demucràtica. In Francia, un zitellu more tutti i cinque ghjorni da viulenze di u so circondu familiale. Hè a ministra incaricata di a zitellina, Charlotte Caubel, chì l'hà detta, chjamendu à una presa di cuscenza. *« A realità di i sciffri hè assulutamente inchietante è tragicu. L'infanticidii sò praticamente à paru di i feminicidii... i nostri zitelli sò in perìculu ».* Si sprimava ind'i mèdia qualchi mese fà dopu à a publicazione d'un raportu di l'Ispezzione Generale di l'Affari Suciali, di a Ghjustizia è di l'Educazione naziunale. S'hè pocu sappiuta... È ghjè forse u primu prublema. Per cambià e cose, bisognu à parlanne. Bisognu à scuzzulà a nostra sucietà, bisognu à fà campagna per dinunzià i prublemi, fà a caccia à u lascia corre di certi servizii, è à u silenziu di quelli chì sanu è ch'ùn dìcenu nunda, ind'è l'amministrazione, o ind'è e famiglie. *« U silenziu hè dinù una viulenza pè i cinnini è pò cunduce à i drama »* dice torna a secretaria di Statu. In 2021, a pediatra, epidemiologista Anne Tursz, avìa fattu un inchiesta nant'à *« e morte suspette di i ciucci di menu d'un annu ».* Secondu à sta specialista di i zitelli maltrattati, ci sarebbe ogni annu in Francia 255 infanticidii di zitelli di menu d'un annu... è une poche d'altre morte sò piatte da l'accidenti dumèstichi, o u fattu chì sse creature sò tombe à a so nàscita senza chì nimu si n'avvede, o da u sindromu dettu di *u ciucciu scuzzulatu*. Ùn ci hè micca cuntabilisazione ufficiale di ste morte di cinnini. Ghjè dì e mancanze di a sucietà di pettu à ssu prublema. Una ghjurnalista, Marie Albert, hà apertu una pàgina Facebook induv'ella prova à ricensà e morte di i zitelli dati in i media. In 2022, 56 zitelli sò stati assassinati da una persona maiò. *« Ssu sciffru hè sottu à a realità »* dice Marie Albert, *« sò centinaie d'assassinii ch'ùn sò micca mediatizati ogni annu... Ss'assassinati sò incuragiti da a nostra sucietà. A so urganisazione patriarcale, razzista è capitalista dà à e parsoni maiò u drittu di dispone di u corpu è di a vita di i zitelli. Dedicheghju sta pàgina à tutte l'esistenze arruinate da ss'infanticidii fatti ind'è l'indiferenza mediàtica, pulìtica è sucietale ».* Ghjè dì quantu u fenòmenu di viulenza hè maiò. Per ghjunghje à ste statìstiche di malamorte, sò millaie i zitelli maltrattati di viulenze fisiche o psiculògiche. È ci vole à aghjustà torna a maltrattanza sessuale. In 2018, secondu à u Statu, più di 23.500 zitelli sò stati vìttime di viulenze sessuale. In 2020, omu stimava à 6,7 millioni u nùmaru di parsoni vìttime d'incestu una volta omancu in a so vita. 69% di e vìttime anu dinunziatu sse viulenze, ma 67% anu palisatu chì di parlanne ùn avìa cambiatu nunda à a so situazione, è 74% dìcenu ch'ellu ùn ci hè statu lagnanza di pettu à a ghjustizia. U silenziu, l'inazzione, l'impunità... sò viulenze anch'elle.

Ci vole à identificà i segni di maltrattanza, rinfurzà a furmazione di i prufessiunali in cuntattu cù i zitelli, infurmà, prevene, mette in rilazione è cuurdunnà i servizii incaricati di a prutezzione di a zitellina, di a medicina, di l'Educazione naziunale, di a pulizza, di a ghjustizia, mette in ballu prutuccoli da chì l'alerte pòssinu esse pigliate à u sèriu... ci vole à agisce. In fùria. ■ **Fabiana Giovannini.**

** Sè vo site vìttime o testimogni di viulenze contr'à un zitellu, chjamate u 119. Hè u nùmaru naziunale di a prevenzione è a prutezzione di i zitelli in perìculu.*

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Déstabilisations

La déstabilisation de la situation en Corse s'accélère et elle est préoccupante. Est-elle le fait d'un plan concerté exploitant les failles d'une société elle-même instable et donc vulnérable à la manipulation ? Quelle est la part du double jeu des différents acteurs ? Comment sortir la Corse des soubresauts de sa mutation démocratique ?

Les règlements de comptes entre protagonistes adverses ne règlent rien, c'est bien connu. Ils ne font que relancer la surenchère et l'impasse qui enferme une société entière.

Parmi eux, il y a bien sûr l'appareil d'état qui n'en finit pas de régler ses comptes de l'affaire Erignac. Avec obstination, et sûr de sa force, il s'impose aux acteurs politiques, y compris le gouvernement. Dès l'instant que ceux-là laissent le gouvernail flotter, intentionnellement ou pas, ils ouvrent la porte à tous les boutefeux qui, tout au long des cinquante années de l'histoire de la lutte moderne du peuple corse, n'ont jamais manqué de jeter de l'huile sur le feu. On se souvient de Bernard Bonnet !

Ainsi, les décisions qui se sont succédées à propos du parcours carcéral du commando Erignac, avec pour résultat l'assassinat atroce et suspect d'Yvan Colonna, puis la continuation d'une répression para-judiciaire contre Alain Ferrandi et Pierre Alessandri, ont une cohérence manifeste. Elle n'est pas celle des discours officiels qui prônent le dialogue. Mais qui exprime en vérité la volonté de l'État ? Au premier manquement manifeste, à savoir la décision de la Cour d'Appel de la juridiction anti-terroriste désavouant la décision de mise en liberté conditionnelle de Pierre Alessandri prise par les juges en première instance, la délégation corse constituée pour participer au dialogue lancé par Gérald Darmanin avait lancé un appel à une *« parole politique au plus haut niveau »*. Elle n'est pas encore intervenue, et Gérald Darmanin a décidé à deux reprises désormais de repousser un déplacement officiel en Corse. Ce flottement est bien sûr préjudiciable. Il laisse de l'espace à la manipulation des désespérances et il fait ressurgir les démons du passé.

Les vagues d'arrestations dans les milieux proches de Corsica Lìbera sont, nous dit-on, le fait d'une justice indépendante. Cinquante ans d'histoire judiciaire sur l'île démentent ce discours officiel, et force est de constater que personne n'y croit, pas même ceux qui le tiennent. La libération rapide de deux des trois interpellés ajacciens avait laissé croire que « l'incident » serait vite clos, mais il a rebondi aussitôt à Bastia avec une nouvelle vague d'arrestations. Une seule différence : les interpellés sont désormais expédiés à Paris pour éviter les rassemblements de soutien devant les locaux de la police où ont lieu les interrogatoires.

Dans le même temps, des attentats particulièrement malsains se multiplient et indignent. La concession automobile de Jean André Miniconi a été visée à l'identique de l'attentat qui, il y a deux ans, alors qu'il s'était déclaré candidat pour Femu a Corsica aux élections municipales d'Aiacciu, avait mobilisé autour de lui les collectifs anti-mafia. Durant la même nuit, à Corti, c'est l'établissement géré par le fils de Gilles Simeoni, Marc'Andrìa, qui a été lui aussi incendié. Même heure, même mode opératoire, tout laisse à penser qu'il s'agit d'un même commanditaire. Et, au-delà de ces deux cibles bien connues, plusieurs incendies de commerces anonymes, probablement victimes d'un racket mafieux, ont eu lieu alors même que l'Assemblée de Corse vient de tenir une session plénière contre la mafia.

Que restera-t-il du « processus Darmanin » si ces actions de déstabilisation perdurent ? Avant d'accoucher de la Corse nouvelle, démocratique et responsable à travers son autonomie, nous savons qu'il faut se dégager d'un passé tumultueux et des dérives mafieuses. Engager une « ère nouvelle » ne va pas de soi, et nécessite pour être accompli une gouvernance éclairée et réactive, de part et d'autre. Et, surtout, de ne pas renoncer au dialogue. L'État doit signifier si c'est bien le cas pour ce qui le concerne. ■

RCFM

40 anni à fiancu à noi !

1982 aura été une année de bouleversements positifs pour la Corse au cœur de la démarche du Riacquistu. Statut particulier et première Assemblée de Corse, premier anniversaire de la réouverture de l'Università Pasquale Paoli et son ancrage dans la société, nàscita di RCFM, lancement du premier Corsica Sera, et dans la même veine, nombre d'anniversaires di i 40 anni auront ému associations, festivals, entreprises, institutions…
Pour un média, fêter les 40 ans c'est une étape. Très importante bien sûr sur le plan symbolique et politique, décisive sur le plan de la santé économique, émouvante par la somme des anecdotes et de l'histoire accumulée au cours des années. ARRITTI est heureux de souhaiter un bon anniversaire à son confrère de la radio de service public, Radio Corsica Frequenza Mora !

Ce 1er décembre, beaucoup d'émotion, de sourire et de souvenirs dans les yeux et dans les cœurs d'une sacrée équipe rédactionnelle, technique et administrative, RCFM accompagne notre quotidien depuis 40 ans ! La radio, « notre radio », aux côtés désormais de plusieurs radios privées ou associatives nées à sa suite, a fait entendre sa voix pour la toute première fois en 1982. Les années 80 auront marqué la Corse avec la floraison d'initiatives et d'associations de la période du *Riacquistu*, en tous domaines, culture, artisanat, environnement, économie... Et 1982 restera comme un excellent cru avec le démarrage de la radio de service public. Au départ simple décrochage depuis l'antenne de France Inter, l'entreprise s'ancre plus officiellement deux ans plus tard et son équipe, ses journalistes-techniciens-dirigeants s'emploient à bâtir ce bel outil dans un état d'esprit pionnier et même militant. Aujourd'hui on ne mesure pas quel événement politique cela a pu représenter il y a 40 ans. D'autant qu'immédiatement, a Frequenza Mora revendique son originalité, s'emploie à diffuser la langue et la culture corses, à développer des programmes propres, en lien avec l'histoire et le quotidien des Corses. Que de chemin parcouru ! Que de luttes accompagnées, d'évènements retransmis, d'actualités analysées, de cultures diffusées, de débats tenus, de rencontres permises, d'histoires vécues, de drames et de joies collectives ! *« Vous informer a toujours été l'ADN d'RCFM. Notre façon d'apporter notre pierre à l'édifice dans le difficile exercice de la démocratie »* dit notre confrère sur son site. *« La radio a créé un monde, on avait certes une proximité du public quand on faisait les concerts, mais on n'avait pas la proximité avec la Terre et avec tous ceux qui écoutent. Et la radio était là pour ça »* témoigne l'artiste Jean-Paul Poletti du groupe Canta u Populu Corsu. *« C'est la radio de proximité par excellence, le reflet de tout ce qui se fait près de chez nous, on essaie d'être le relais des associations, des sportifs, des événements qui se font sur notre territoire »* se réjouit l'animatrice Isabelle Don Ignazi. *« Ghjè un stintu, valori pròpii, forti, quelle di u serviziu pùblicu d'infurmazione »* commente le journaliste Roland Frias. *« U piacè d'esse statu ùtile à a Corsica, à dà una certa libertà di parulle à a ghjente ch'ùn avìa micca a pussibilità di sprimassi »* raconte l'ancien animateur Jean Michel Fraticelli. *« 40 ans de militantisme, de proximité avec les auditeurs, 40 ans aussi sur le terrain, des contenus toujours de plus en plus nombreux, avec une large place à la langue corse »*, pour l'animateur Christophe Zagaglia. *« Sti 40 anni sò a ricunniscenza di u travagliu di una squadra, a squadra attuale è a squadra d'eri »* pour le journaliste Patrick Vinciguerra. *« C'est un grand cœur qui bat avec beaucoup de pulsions, beaucoup de sincérité, beaucoup d'amour, partagé par tous ceux qui aiment la Corse, sa culture et son avenir »* témoigne celui qui a dirigé ses destinées durant de longues années, Michel Codaccioni.

Avec ses 43 employés sous la direction de Paul Biondi et la rédaction en chef de Michelle Castellani, ses journalistes, ses animateurs, RCFM nous apparaît comme un membre de la famille qui s'invite chaque jour dans notre quotidien. Une radio, et qui plus est une radio qui affiche quatre décennies d'une histoire tellement riche, c'est tout un univers, d'informations, de témoignages, d'analyses, d'émotions, de communion, de partage, de musiques, de chants. Bref tout un pan de vie collective. Un bien bel anniversaire ! Arritti augureghja mondu belle cose per l'anni à vene à a Frequenza Mora è à tutte e so squadre ! Ch'ella campi 100 anni ! Evviva ! ■

Fabiana Giovannini.

Nouveau !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

40 anni di Corsica Sera dinù !

U novu passu di a televisione corsa

Sti belli tempi di u Riacquistu, ci tocca à ammentà à e nove generazioni ciò ch'elli sò stati di cumbugliu, di voglia, di vuluntà, di leva. È à ssa bella ghjuventù, li tocca à circà à scopre a nostra stòria per capisce d'induve ella vene, ciò ch'ella deve à u dinamìsimu, e brame, a determinazione di sse generazioni nanzu à ella ch'anu rinvivitu a speranza d'un pòpulu. O zitè, sàppiate chì u Riacquistu hè statu una mansa d'iniziative in un allegrìa è una speranza scema, nant'à tutti i duminii di l'identità ritruvata. Di colpu, u Corsu amparava ch'ellu avìa a so particularità è spessu ch'ella li permettìa di campà in terra soia, è di mette in valore tuttu ciò chì face ch'ellu hè una cumunità particulare in u cuncertu di e nazioni di u mondu. Cum'elli èranu belli ssi tempi induve si scuprìa ciò chè no èramu cullettivamente, e capacità di u nostru pòpulu, e richezze di ssa terra, a libertà chè no pudìamu prendre, per affirmassi sempliciamente Corsi. È tandu, u gèniu umanu s'hè svegliatu è hà cumpostu in un sbuccime di edee nove è di vuluntà d'esse. Artisgianatu, agricultura, cultura, ecunumìa è *perchè micca noi?*, si dicìanu i Corsi tandu! In ssu fracassu strasurdinariu, sò nate mondu belle stituzioni, urganìsimi, associi, sindicati, imprese, frà i quali, a televisione corsa!

U primu nutiziale u 16 di dicembre di u 1982, cù i so pilastri Sampieru Sanguinetti è Ghjuvan'Marcu Leccia, disgraziatamente sparitu.

Ci ne vulìa tandu vuluntà, per ghjunghje à ssa custruzzione d'una televisione pròpia à u nostru territoriu! Avìamu e capacità, avìamu e cumpetenze, bastava à piglianne cuscenza, avenne a vuluntà è strappanne i mezi! Cusì fù fattu pè a stazzione regiunale di France 3 Corsica, à l'èpica, cum'è in parechji altri duminii induve u nostru sapè fà ùn aspettava ch'à mèttesi in ballu! Ùn era tandu chì una dizzinghera di France 3 naziunale, cù i so urarii è i so mèttodi imposti... ma ci vole à dì quantunque ch'ella era u mumentu in Francia cù a multiplicazione di l'antenne regiunale. Sott'à a vuluntà di ghjente cum'è Sampieru Sanguinetti, Ghjuvan'Marcu Leccia è parechji altri à u so latu chì mi scuseranu d'ùn esse citati, tutti st'innamurati di l'audiovisiu chì vulìanu mèttelu à u serviziu di a Corsica, sò ghjunti à creà u so pròpiu arnese d'infurmazione. È cusì, u primu «Corsica Sera» hè diffusatu u 16 di dicembre di u 1982, 40 anni fà! Sampieru Sanguinetti tandu n'hè incaricatu, impieca una sessantina di personi, ghjurnalisti, tècnichi, amministrativi, sparsi trà Aiacciu è Bastia, puru tucchendu tutti i rughjoni. S'impiècanu à custruisce un ghjurnale tutte e sere di vinti minuti. S'accumpagna in fùria d'un magazinu d'un quartu d'ora trè volta à a settimana. È u ghjurnale hà da evuluà torna. È cù ellu a televisione regiunale chì si runzicherà pocu à pocu l'ore d'antenna è a pussibilità di strutturassi sempre di più, à creà magazini, à pone dibàttiti. Ma ùn ci vole micca à pensà ch'elle sò state fàciule st'evuluzioni. Ci hè vulsutu à bàttesi è à strappà cù lotte è manifestazioni ogni avvanzata. Ancu oghje, una vera televisione sana sana corsa è lìbera ferma à impone. Ma u cambiamentu hè statu tremendu.

In gràzia à France 3 Corsica è u so ghjurnale Corsica Sera, cù l'appoghju in fùria di a ràdiu di u serviziu pùblicu (leghje in pàgina 4), è ben intesa di tutti i mèdia assuciativi o privati, cum'è Arritti, Kyrn, RCI, eccèttera, nati dapoi l'anni 60, è quelli creati dopu cum'è Alta Frequenza, RCF, Corse Net Infos eccèttera, l'infurmazione ùn era più «ràdiu prefettura» cum'elli s'addisperàvanu tandu i Corsi. Di colpu, in ssu 1982, nasce una televisione pè i Corsi, fatta da Corsi, per fà cunnosce i fatti è l'attualità in Corsica ! Bellu più, s'agisce di custruisce un mèdia lìberu. Fallu sorte di e custrinte di a parulla data solu sin'à avà à u prefettu è à i sgiò di u clanìsimu, per àpresi à tutte l'attualità, stende u micrò à ghjente ch'omu ùn vidìa mai à a televisiò, l'uppusizione, è pè u più, i naziunalisti! Si leva u velu nant'à certe verità, certi fatti sin'à oghje affucati, sò cummentati, ublichendu dinù a stampa scritta, i cutidiani è l'altri media à addattassi à sta manera nova di rende l'infurmazione. Fà sente dinù nant'à u scrinu è nant'à l'onde a lingua, i canti è a mùsica corsa! Sparghje u travagliu fattu da l'agricultori, l'artisgiani, e fiere, i festivali... Tuttu què ci pare nurmale oghje, ma sàppiate ch'ella era una rivuluzione tandu! À tempu, si prova à custruisce un arnese mudernu, prufessiunale. In u 1982, a nàscita di u ghjurnale televisiu hè statu un mumentu determinante di a presa di cuscenza in Corsica, di e nostre singularità, di e nostre capacità, di e nostre cumpetenze, di a richezza di l'attualità è di u cumbuglilu di l'iniziative è l'azzioni cutidiane impiecate à custruisce l'avvene.

Bon'anniversariu à u «Corsica Sera», è à tutte e squadre di France 3 Via Stella! Longa vita è prugressu à a nostra televisione da ch'ella possi diventà sempre più ssu strumentu ch'hè statu sunniatu 40 anni fà! ■

Fabiana Giovannini.

8 dicembre 1966 – 8 dicembre 2022

56 anni d'ARRITTI !

Le combat d'un peuple pour son émancipation s'inscrit dans la durée. A fortiori lorsque ce peuple se bat pour la reconnaissance de ses droits face à un État centraliste, négateur des identités.
C'est alors que cette négation semblait avoir accompli son œuvre de destruction que, au début des années 60, la conscience nationale du peuple corse se réveille à nouveau avec la naissance du nationalisme contemporain. ARRITTI nait à ce moment précis des premiers pas d'une revendication qui ne cessera de s'amplifier jusqu'à nos jours. Le premier numéro paraît le 8 décembre 1966. Votre hebdomadaire, cari amichi lettori, fête aussi son anniversaire en ce mois de décembre !

Prix : 1F.
Le journal de la jeune Corse
ARRITTI !
Hebdomadaire de défense des intérêts économiques Insulaires
Sauvons la Corse et toute la Corse
Le scandale du Statut Spécial
Made in PARIS
le premier numéro
Création d'une Caisse "TRES" spéciale
CHIFFRE D'AFFAIRES ?
Seules Exonérées SOMIVAC SETCO !
Handicap de l'insularité ?
Comblez le vous-même !

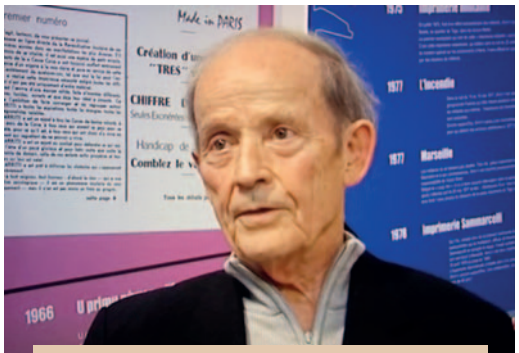

Max Simeoni, fondateur du titre Arritti, et la Une du tout premier numéro en 1966.

Le combat du peuple corse est historique. Sa conscience nationale a connu son apogée au XVIIIe siècle avec les révolutions de Corse. D'abord sous Ghjacintu Paoli, l'un des trois généraux de la jeune nation corse, placée alors sous la protection de la Vierge Marie, Reine de Corse, dont la date de nativité, le 8 décembre, fut choisie pour célébrer chaque année la nation, et l'un des chants qui lui était dédié, u *Diu Vi Salvi Regina*, fut déclaré hymne national. Puis sous Pasquale Paoli, son fils, proclamé *Babbu di a Pàtria* en 1755, et son œuvre immense accompli aux siècles des lumières, alors que l'ensemble des États vivaient sous le joug des royautés absolues. Il marqua l'histoire par l'instauration d'une toute première constitution démocratique, avec séparation des pouvoirs, droit de vote, y compris aux femmes chefs de famille, création d'une université pour former la jeunesse, d'une monnaie, d'une marine, instauration d'une justice... Il fallut la puissante armée du Roi de France pour venir à bout en 1769 de cette belle démocratie naissante qui émerveilla les grands penseurs de l'époque. C'était il y a un peu plus de 250 ans. Ce passé prestigieux était enfoui dans la mémoire populaire au début des années 70, lorsque s'éveilla à nouveau la conscience nationale des Corses. C'est à ce moment-là, que naît ARRITTI, le 8 décembre 1966 sous l'impulsion de jeunes Corses, de retour de leurs études sur le Continent où ils purent constater à quel point la Corse était méprisée par l'État, abandonnée à son sous-développement et sa jeunesse condamnée à l'exil. Les premières protestations se font entendre, vie chère, train, problèmes agricoles, vignette automobile... Au début, rien de très politique, juste une plainte. *« C'était un cri qui disait : nous sommes les enfants abandonnés du foyer français. Ce n'était pas une analyse politique des réelles causes, des rapports du jacobinisme avec la Corse dans le contexte de l'époque avec la décolonisation d'ailleurs. Beaucoup de Corses qui rentraient, étaient très surpris de voir qu'on continuait dans l'empire perdu à ouvrir des routes, à faire des hôpitaux et des écoles, alors qu'en Corse on ne faisait rien »*, commentait Max Simeoni auprès de notre confrère France 3 Via Stella, lors de notre anni-

ARRITTI **Abbunàtevi !**

Abbunamentu

ARRITTI

Pigliu un abbunamentu d'un annu à ARRITTI per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'ARRITTI.
❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....
Indirizzu (adresse) : .....
.....
Telèfonu (téléphone) : .....
Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

versaire des 50 ans d'Arritti, il y a 7 ans, pour décrire ce contexte du début des années 60 qui le conduisit avec quelques amis à fonder l'hebdomadaire. *« On s'est lancé, on a sorti d'ailleurs un petit opuscule en 1964, le Manifeste du CEDIC, Comité d'études et de défense des intérêts de la Corse, dans lequel on défendait "l'ethnie corse". Toute la problématique d'aujourd'hui était déjà décrite dans ce document où on tirait les leçons des échecs des mouvements passés »* poursuit Max Simeoni. *« Nous n'étions pas pris en compte dans la presse, engagée dans des combats claniques et des politiques nationaux, droite et gauche, pour ou contre De Gaulle. Et donc il fallait qu'on se fasse entendre. Déduction logique, on s'est dit : il nous faut notre journal. Je voulais un quotidien, mais ça n'était pas possible, il fallait aligner des centaines de millions, en francs anciens mais c'était déjà beaucoup. Je me suis contenté d'un hebdomadaire ! »*
Il s'agissait de travailler à la conscientisaiton du peuple corse, *« le journal sert à préparer les esprits... il apporte des arguments à nos militants qui sont mieux armés pour diffuser nos idées, en faire la pédagogie... à convaincre et adjoindre plus de gens »* dit encore Max Simeoni.

56 ans plus tard, ARRITTI a tenu son rôle. Et malgré bien des agressions, il est toujours là, debout ! Il a subi les attentats barbouzes du préfet Riolacci et de Francia, l'incendie criminel de son imprimerie militante et la disparition de ses archives en 1977. Il a dû se battre pour faire reconnaître ses droits de presse à travers l'attribution qui lui était refusé du numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse, qui ouvre le possible envoi du journal aux abonnés. Il a subi les agressions régulières dans l'histoire pour tenter de lui enlever des moyens financiers auxquels il pouvait prétendre, par l'habilitation à faire paraître des annonces légales ou judiciaires. Encore l'an dernier, il a été clairement menacé sur ce pilier de financement. Et cette année, les services préfectoraux semblent de nouveau lui chercher noise... Malgré cela il s'est inscrit dans la durée, s'est modernisé, a accompagné toutes les luttes du peuple corse depuis cinq décennies, a posé des débats cruciaux, pour la langue, pour l'économie, pour l'environnement. Il a continuellement besoin de vous, amichi lettori. Cuntinuate à sustèneci, truvate novi abbunati, sparghjite u settimanale, lighjitelu, è fàtelu leghje ! Cù voi, cù u vostru sustegnu, dèmuci appuntamentu pè i 60 anni ! ■
ARRITTI.

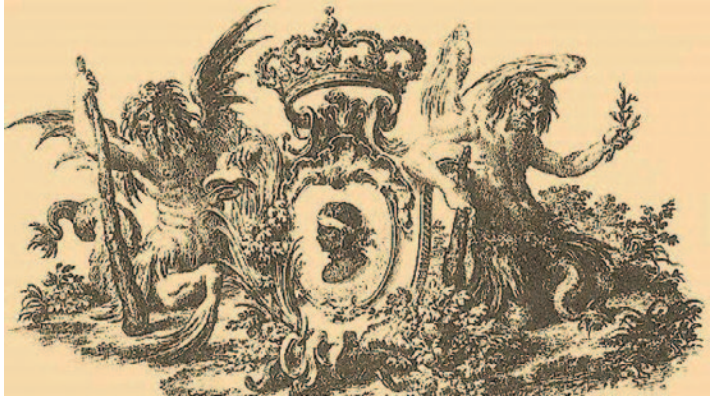

A Festa di a Nazione 2022 !

Parechje iniziative sò prese pè a Festa di a Nazione 2022. Eccu quì un rammentu di qualchi appuntamentu. Bona Festa di a Nazione à tutti !

In Bastia, in u quadru di A Festa di a Lingua, Bastia vi prupone un cuncertu eccezziunale nant'à u tema di a diversità linguìstica cù Anaiak Gara è Simu Fratelli à u Centru Culturale l'Alb'oru, à pàrtesi di 8 ore è mezu di sera, l'artisti corsi è baschi v'invìtanu à un mumentu di spartera è d'allegrìa.

In Biguglia, principia u mercatu di Natale, è u Spaziu Culturale Carlu Rocchi è RCFM v'invìtanu à u spetàculu *« Un ghjornu una canzona »* di Marc'Andrìa Castellani, à 8 ore è mezu di sera. Ssu spetaculone hè statu una bella rièscita. U scopu hè di ripruduce l'emissione di Marcu Andrìa Castellani, cù 13 canzone scelte cuntate in u cuntestu induv'elle sò state create. Saranu presenti Felì, Antone Marielli, Jean Vincent Servetto, Petru Bracci... cù un urchestru appostu creatu pè a serata. U spetàculu serà diffusatu nant'à RCFM a sera di Natale, allora affaccàtevi è sciaccammanate !

In Lìsula, cum'è tutti l'anni, u Cumitatu Lisulanu v'invita à festighjà a Nazione cù a participazione quist'annu di a ghjuventù indipendentista, canti nustrali, chjami è rispondi, animazione da Francè. Un umagiu serà resu à u militante Yvan Colonna.
Ci serà da beie è da manghjà.

In Corti, un spetàculu sanu sanu in lingua corsa, mischiendu stòria, arte, puesìa, cantu, ballu, slam, videò... in l'onore di l'Università è di tutti quelli chì anu scumbattutu per àprela dapoi u 1730. Spetàculu creatu cù a Mission Créativité, Scrittu, messu in scena è curegrafiatu da Davia Benedetti, cù accunciamenti di Alinu di Meglio, è a partecipazione di Patrizia Gattaceca, Ghjuvan'Petru Giudicelli, è parechji altri artisti.

In Luri, messa à a cappella di l'Immacculata Cuncezzione à 11 ore è mezu, pò pranzu. À 5 ore è mezu dopu meziornu, cunferenza di Jean Castela *« Storia è lochi di memoria di a Corsica suvrana à u XVIII^u sèculu »* à a sala pulivalente (A Piazza). 8 ore di sera : Cuncertu di u gruppu Luna Dea (José Ersa, Cléo è Antone Marielli). Si compia cù apperitivu è cena.

In Purtivechju, à 5 ore dopu meziornu, cunferenza nant'à a tuppunimìa, *« I nosci loca »* cù Francescu Maria Luneschi di l'Università Pasquale Paoli. À 6 ore, messa cantata in a ghjesgia di l'Immacculata Cuncezzione, pò prucessione infiacculata in a Cità, è festa nant'à a piazza Giraud, cù vitellu arrustitu offertu da a municipalità, è cuncertu di u gruppu Eppò à pàrtesi di 8 ore è mezu.
A ricettta di a serata serà à u prufittu di e scole pè i so prugetti à favore di a lingua corsa.

In Vulpajola, una cunferenza nant'à a nostra stòria, cù Paulu Turchini Duriani à a sala di e feste di u paese à 3 ore dopu meziornu. Una messa à 5 ore in a ghjesgia di Vulpajola è un pranzu à 7 ore di sera à a sala di e feste di u paese, cù figatelli, coste, vinu... (prezzu 15 €, gràtisi pè i zitelli di menu di 10 anni).

In Parigi, una messa serà detta u 7 di dicembre à 7 ore di sera in presenza di u Vescu di Corsica, Francescu Bustillo, à a ghjesgia Sainte Odile, 2 avenue Stéphane Mallarmé, 75017 Paris. À 8 ore, un pranzu in a critta di Sainte Odile (partecipazione 20 €) cù u gruppu musicale Sarocchi. ■

www.arritti.corsica

Ne laissons pas passer le train de l'hydrogène vert !

L'Europe impose dès 2027 des infrastructures de distribution pour l'hydrogène sur tous les axes européens, Corse inclue, pour le transport routier, ferroviaire et pour les ports. Déjà deux vagues de financements nationaux européens sont passées, une nouvelle (et dernière ?) se présente en cette fin d'année, toujours plus compétitive. Il faut candidater d'urgence avec une vision ambitieuse, à la hauteur des enjeux !

L'hydrogène bas-carbone est l'une des solutions holistiques pour répondre aux défis de la transition énergétique, qui permet d'utiliser de l'énergie décarbonée pour décarboner de multiples usages finaux.
L'électrolyse de l'eau, un des procédés de production d'hydrogène vert, se présente comme une solution majeure pour l'intégration massive des énergies renouvelables car elle offre un moyen viable d'utiliser, stocker et transporter l'énergie intermittente produite sous forme d'hydrogène propre.
Quant aux usages finaux, l'hydrogène permet de décarboner les plus difficiles à électrifier comme l'industrie, le chauffage et la mobilité lourde, tout en améliorant la qualité de l'air.

Schéma de ce que pourrait être l'utilisation en Corse du train, lui-même à hydrogène, pour le distribuer sur ses lignes.

L'autonomie énergétique de la Corse n'a aucune chance d'advenir sans un projet systémique de stockage et de transport de l'énergie produite à partir des ENR pour soutenir le réseau électrique et ainsi compenser leur intermittence. Aujourd'hui, le réseau électrique ne peut absorber plus de 35 % d'ENR, mais pour la décarbonation nécessaire à l'horizon 2050 et l'autonomie stratégique visée par la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) à ce même horizon, ces ENR devront se développer massivement et urgemment. Tout le monde s'accorde désormais pour reconnaître que dans les zones non interconnectées comme la Corse, malgré un rendement théorique faible de l'ordre de 35 % qui aveugle souvent le jugement, l'hydrogène est la seule et unique solution dans bien des cas, en complément des batteries pour le court terme, et des STEPs, (stations de transfert d'énergie par pompage) mais exclusivement en usage stationnaire.
Nous avons fait avec MYRTE à Vignola la démonstration d'une production d'hydrogène décarbonée grâce au photovoltaïque il y a plus de 10 ans, en première mondiale. Nous avons ouvert la voie, comme souvent, parce que nous avons des chercheurs brillants, une Università de classe internationale, et, les grands acteurs internationaux, eux, sont déjà partis depuis des années sur les applications concrètes.
Il existe déjà ici quelques débuts de réalisations encourageants, mais encore modestes comme chez Corstyrène avec l'alimentation de ses chariots élévateurs, et dans un proche avenir de camions et du bateau du lycée maritime de Bastia. D'autres projets, locaux, émergent, par exemple sur l'aéroport de Bastia et pour les ports. Il serait dramatique de s'en satisfaire. Il faut à la Corse un projet ambitieux, global, systémique qui mette l'hydrogène au service de tous les usages, en remplacement systématique des procédés carbonés quelques soient les carburants fossiles ou plus ou moins bio promis depuis quelques temps. Les sociétés corse Corsica Sole, Corstyrène et HyFiT ont estimé les besoins pour la Corse à 30 t/jour environ à l'horizon 2028-30.

L'actualité de ses derniers mois accélèrent de façon extraordinaire la démonstration de la pertinence de cette technologie par les besoins (remplacement d'autres sources) et performances (comparaison des coûts devenus favorables). L'hydrogène vert, produit localement (5-6 €/kg, environ 9 €/kg livré) devient désormais compétitif face au gaz.
Le think-tank *La Fabrique écologique* a récemment publié une note sur l'hydrogène bas carbone, en tant qu'opportunité pour la France et pour l'Europe de l'énergie. Le rapport souligne que la stratégie nationale [française] suppose implicitement l'absence d'importations à l'horizon 2050 sans que cette hypothèse majeure soit étayée par une vision prospective des besoins en hydrogène décarboné, les estimant sous-évalués dans les quelques évaluations disponibles.
En conséquence, le think-tank appelle à définir en urgence *« des scénarios plus précis pour déterminer les niveaux d'électricité et d'hydrogène à produire à cet horizon »*. Le rapport plaide pour *« bâtir une Europe de l'énergie qui passe nécessairement par une stratégie européenne intégrée de l'hydrogène, un marché unique et des infrastructures de transport et de stockage intégrées »*. Et de préciser *« qu'avec l'Allemagne, la France pourrait prendre le leadership de cette stratégie et ainsi créer un axe fort de collaboration avec la péninsule ibérique »*. Enfin, *la Fabrique écologique* appelle la France à se doter d'une *« diplomatie hydrogène »*.

Et la Corse, alors ? Non interconnectée et richement dotée de sources naturelles d'énergies gratuites renouvelables, l'hydrogène y est stratégique. La CRE (Commission de régulation de l'énergie) ne s'y trompe pas en considérant la Corse comme un terrain d'expérimentation à grande échelle des situations que le continent rencontrera une dizaine d'années plus tard.
Les besoins en énergie de notre île avec tous nos efforts se stabilisent malgré l'accroissement de la population et des

Grand projet d'hydrogène à Porto Torres de 200 MWe, soit plus de 10 fois le scénario haut de la PPE (Programmation pluriannuelle de l'énergie) prévisionnelle de la Corse pour 2028.

nouveaux usages grâce aux appels à la sobriété aux mesures de l'AUE et d'EDF (enfin !). Cependant, il faut être réaliste, même si nous devenions extrêmement vertueux, ce qui est hélas assez peu probable, les besoins de la Corse en électricité vont croître, notamment avec le basculement des usages d'hydrocarbures vers l'électricité : véhicules électriques, pompes à chaleur, économie numérique, connexion électrique à quai des navires obligatoire en 2030 (et avec incitations dès 2023)... Idéalement, voire même réglementairement désormais, ces besoins concernent de l'électricité verte, propre, décarbonée.

Nos amis sardes l'on compris avec un grand projet d'hydrogène à Porto Torres de 200 MWe, soit plus de 10 fois le scénario haut de la PPE prévisionnelle de la Corse pour 2028.

Bien sûr, nous pourrons aussi leur acheter de l'hydrogène pour nos besoins incontournables, ou l'importer de Marseille dont la raffinerie qui dessert actuellement la Corse a prévu un basculement à 50 % sur l'hydrogène. Ce scénario est d'ailleurs absolument certain si nous ne faisons rien à très court terme. Et ainsi laisser passer le train d'une production ici, en faisant une croix sur toute une filière d'avenir, et ainsi, poursuivre la paupérisation du peuple corse, laisser filer notre jeunesse diplômée pour bâtir ailleurs.

Par contre, si nous relevons ce challenge, ambitieux, en unissant nos forces complémentaires sur les plans techniques et financiers, avec détermination nous abordons un autre monde technologique et fraternel, fait d'ambitions et aussi de justice sociale. À partir de nos bases, nous pouvons importer la connaissance industrielle qui nous fait défaut, ce sont des centaines d'emplois dédiés, et des solutions additionnelles nombreuses possibles.

Un projet ambitieux qui nous oblige à sortir de notre zone de confort, à coopérer avec générosité pour partager les compétences, les additionner ; un véritable souffle peut ainsi être apporté à toute l'économie corse.

Et les moyens me direz-vous ?

Significatifs certes mais pas inaccessibles, quelques centaines de millions d'euros, un vrai gros budget, mais une goutte dans le budget national pour l'hydrogène de 9 milliards, voire européen qui dépasse les 50 milliards !

Que faut-il faire ? Un tour de table des acteurs historiques, des appels à projets, rechercher des porteurs de projets qui ont une vision collective, le sens de l'intérêt général. Pour cela on peut s'appuyer par exemple sur la Charte d'énergie partagée. Les fonds existent, il faut aller les chercher, et vite !

Exemple pour notre train, au diesel à échappement libre, très, très polluant (CO_2 et autres émissions, particules grasses, bruit) : malgré son gabarit très compact, il consomme 1,5 L/km, soit 50 % de plus qu'un TER classique.

Comme souligné par Jean-Baptiste Bartoli, le directeur des Chemins de fer de la Corse le 22 novembre dernier sur Via Stella, le prix du carburant (diesel non routier) a subi cette année une inflation de +57 %, grevant le coût de fonctionnement de millions d'Euros. Cette inflation s'ajoute à celle de l'année dernière, et n'est certainement pas la dernière. S'ajouteront aussi prochainement au diesel les taxes dont les CFC sont exemptés à ce jour, et la nouvelle taxe carbone. Le coût du carburant actuel sera malheureusement un obstacle de plus au développement fortement souhaité et souhaitable de l'activité ferroviaire sur l'île, en péri-urbain, en fret et sur la côte orientale. Le débat sera de toute façon prochainement arbitré au niveau européen, avec l'obligation de décarboner l'axe Aiacciu-Bastia à très court terme.

Comment sortir du diesel et décarboner ce train, très spécifique à la Corse, dans la mesure où l'investissement d'une caténaire permettant d'électrifier la voie est clairement irréaliste ? En péri-urbain, l'opportunité de trains à batterie (meilleur rendement énergétique que via hydrogène) serait une opportunité économique (à condition de trouver des trains adhoc à coût raisonnable). Mais quid de leur recharge ? Une simulation rapide faite avec Vincent de-Rul, le directeur d'EDF SEI, montre que la recharge de 15 rames consommerait la même quantité d'électricité que les 70 000 voitures électriques prévues à la fin de la décennie.

Évidemment, concentrée le soir.

Totalement impossible. Sans oublier que notre électricité restera encore longtemps très carbonée, ce qui ne résout donc en rien le problème écologique, juste un report de quelques kilomètres, et en outre affiche un rendement énergétique déplorable. Seule solution : une recharge via des générateurs hydrogène, potentiellement communs avec les ports.

Pour la traversée Aiacciu-Bastia, la question ne se pose pas : il est inenvisageable d'utiliser des batteries. La quantité d'énergie nécessaire est trop importante, le temps de recharge serait considérable, générant une immobilisation de 2/3 du temps, et donc la nécessité de tripler le nombre de trains pour assurer le même trafic. Sans compter que les batteries n'aiment pas du tout le froid.

Donc la solution s'impose : des trains à hydrogène. Bien sûr adapté à l'usage local, fort distinct de celui connu sur le continent, en France ou en Allemagne où roulent des dizaines de trains hydrogène depuis 2018. L'environnement corse se rapproche davantage de celui du « HyTrain », train d'altitude à voie étroite (encore plus que la nôtre) du Zillertalbahn dans le Tyrol autrichien.

En outre, le train peut jouer un rôle majeur sur l'écosystème hydrogène en Corse. Il peut également servir de moyen de transport particulièrement efficace : économique, sûr et flexible. Il revêt alors un rôle structurel (notamment d'équilibrage), au service des différents sites de production et des différents usages, en desservant les deux villes principales, les trois ports de commerce principaux et deux zones d'accès plus difficiles, le Centre corse et la Balagne.

Mobilisons-nous pour un projet systémique de l'hydrogène en Corse, ici, tout de suite en créant un *Think tank* dédié ! ■

Georges Guironnet.

Ripressione

Attentats de ces derniers jours

Réactions

A situazione in Corsica s'ingattivisce… Alors que le processus de discussions avec le gouvernement sur l'octroi d'un statut d'autonomie pour la Corse, marque le pas, trois interpellations ont mis en émoi le monde nationaliste ce jeudi 1er décembre, dont Pierre Paoli, responsable de Corsica Lìbera. Aussitôt, plusieurs rassemblements imposants se sont tenus dans le calme. Si deux des militants dont Pierre Paoli étaient relâchés le 4, ce lundi 5 décembre, à l'aube, huit autres militants membres de l'Exécutif de Corsica Lìbera, étaient interpellés manu militari, en divers points de Corse, et transférés, dans l'après-midi à Paris.
Femu a Corsica a exprimé *«son refus d'une logique répressive et de méthodes incompatibles avec la nécessité de consolider la paix». «Si certains, à Paris, attisent les braises et cherchent à relancer la logique de conflit, les Corses dans leur grande majorité, et toutes opinions confondues, refusent les tensions et les affrontements. Il faudrait être aveugle, ou inconscient, pour ne pas comprendre que cette situation porte en elle un risque important de dégradation politique et conduit à une spirale d'affrontement que la Corse ne connaît que trop et dont elle ne veut plus. Il y a urgence à désamorcer une situation de tension sans attendre un nouvel incident ou nouveau dérapage. Le gouvernement et l'État en ont tous les moyens. En ont-ils la volonté?»* interroge Femu a Corsica.
Au moment de boucler notre journal, on apprenait la perquisition au siège de Corsica Lìbera.
Dans le même temps, sans qu'on puisse faire un lien, plusieurs incendies criminels dans la nuit du 4 au 5 décembre touchaient des militants nationalistes dont le fils du président du Conseil exécutif, Gilles Simeoni.
Voici les premières réactions de cette situation inquiétante au moment où nous mettions sous presse.

"Femu a Corsica souhaite revenir, solennellement, sur les mises à feu criminelles survenues la nuit dernière.
À Corti, deux restaurants ont été la cible d'incendies criminels: l'un d'entre eux est cogéré par Marc'Andria Simeoni. À Aiacciu, la concession automobile de Jean-André Miniconi, entrepreneur et conseiller municipal nationaliste, a été une nouvelle fois visée.
Si nous ne disposons d'aucune information, à ce stade, sur les auteurs et les raisons de ces actes, ceux-ci participent d'un climat général délétère en Corse.
Ils s'inscrivent dans une longue série de tentatives ou d'actes similaires. À titre d'exemple, le mois dernier à Aiacciu, l'établissement commercial de François Leca et d'Hervé Valdrighi, conseiller «Fà Populu Inseme» à l'Assemblée de Corse, «l'Arôme», a fait l'objet d'une tentative d'attentat, qui faisait elle-même suite à la destruction par incendie de leur restaurant.
Tous ces faits sont graves et aux antipodes de la société corse que nous voulons bâtir.
Nous réitérons notre aspiration, largement partagée par notre peuple, à une société corse émancipée, apaisée, solidaire, fondée sur les valeurs de démocratie, de respect, de travail et de liberté.
Nous réaffirmons notre soutien à toutes les personnes victimes de ces actes.
Nous sommes, avec sérénité et détermination, aux côtés de nos militants qui sont des femmes et des hommes travailleurs, honnêtes, que personne ne privera de leur droit de vivre en paix, et de leur travail, sur leur terre.»

Core in Fronte. «Plusieurs incendies ont visé, cette nuit à Aiacciu et Corti, des établissements professionnels, parmi lesquels un appartient à l'ancien président de la CCI de Corse du Sud, Jean André Miniconi, et un autre géré par le fils du président du Conseil exécutif de Corse.
Core in Fronte s'élève contre ces pratiques crapuleuses qui vont à l'opposé de la société corse, libre, que nous voulons construire.
Elles créent un climat délétère dans un contexte politique troublé par la répression, contre le Mouvement National, et les atermoiements, manifestement volontaires, de l'État français.
Cette situation fait le jeu des basses manœuvres et de la dérive mafieuse.
Le Gouvernement doit cesser son double jeu, qui constitue une entrave à la recherche d'une solution politique, véritable et globale, de la question nationale corse.»
Au moment de mettre sous presse, Core in Fronte donnait une conférence de presse «pour dénoncer les atermoiements de l'État français dans le processus de dialogue et sa volonté répressive.»

PNC. «Sta mani sò stati interpellati 8 militanti naziunalisti è particularmenti membri di l'Esecutivu di Corsica Lìbera. Nous déplorons, une fois de plus, que l'appareil répressif vienne s'attaquer à des patriotes corses. Hier, dans un autre communiqué, nous disions attendre que l'État fasse sa part du chemin pour construire la paix et une solution politique. Le chemin inverse semble pour l'heure avoir été choisi. Nous en appelons solennellement à la libération, sans délai, de l'ensemble des militants placés en garde à vue.
Purtemi u nostru sustegnu à tutti sti militanti è saremi prisenti à l'adunite di sustegnu!»

Corsica Lìbera, par la voix de Petr'Antone Tomasi dénonçait ce mardi 6 décembre «une opération de pure police politique menée contre Corsica Lìbera de façon manifeste avec à la fois des interpellations, des transferts sur Paris, avec des méthodes particulièrement indignes et avec la perquisition du siège d'un parti que l'on souhaite aujourd'hui baillonner dans un contexte politique qui est aujourd'hui totalement fermé, totalement répressif, totalement régressif, alors que le mouvement national, et singulièrement le mouvement indépendantiste, depuis des années a contribué à créer les conditions d'une paix réelle en Corse et d'une sortie politique. Aujourd'hui l'appareil d'Etat français porte l'entière responsabilité d'une situation qui est une situation conflictuelle de blocage et d'impasse politique.» ■

Dolu

S'hè spenta Stella Lacrimini

Amparemu cù un immensa tristezza a morte di a nostra amica, surella di lotta, Stella Lacrimini. Militente naziunalista, anziana prigiunera pulìtica, Stella era donna di fede, di generosità, di sincerità, di determinazione. A nostra ìsula perde una militente di prima trinca. Donna di passione pè u so paese, a so stòria, a so cultura, s'hè impegnata assai pè i prighjuneri pulìtichi. A messa serà detta in ghjesgia di San Petru in Luri, pò serà purtata in tarra a so salma l'8 dicembre, ghjornu di a nazione ch'ella hà diffesu tantu. ARRITTI manda cunduleanze afflitte è fraterne à tutti i soi adduluriti. Riposi in pace o Cara. ■

Autunumia, 1991

En conclusion

Il convient que je salue par une conclusion les éventuels lecteurs.
Je n'ai pas eu assez de temps pour rendre plus facile les sept parutions dans Arritti, trop de passages ont été rédigés en style télégraphique, j'espère malgré tout que le simple survol de ces sept découpages des principaux thèmes traités dans *Autonomia* de 1991, couplé avec la lecture des extraits que j'ai donné récemment aussi du Manifeste du CEDIC paru en 1964 et de *l'Autonomia* de 1974, donnera au moins l'envie de mieux comprendre l'histoire de la montée en puissance depuis l'opposition en partis minoritaires morcelés jusqu'à une majorité « absolue » à la Collectivité de Corse. Pourtant, la thèse autonomiste a été publiée il y a 60 ans, puis mieux expliquée tout ce temps pour s'imposer. La preuve sont précisément ces ouvrages. Le manifeste du CEDIC esquisse une critique du centralisme jacobin de la République française et propose les routes à emprunter pour sortir de ce piège mortel pour notre peuple.
Le livre *Autonomia* de 1974 publie l'analyse du rapport de *l'Hudson Institute* qui a été commandité par la Datar sur le développement de l'île. Rendu public par l'ARC alors qu'un Conseil des ministres l'avait adopté. En secret donc, la fin du peuple était l'objectif choisi par la République pour jouer la carte touristique de l'île vidée sans des tensions possibles, avec ce qui restait d'autochtones. Elle a été prise en flagrant délit et gesticule pour tout faire oublier.
L'Autonomia de 1991, publié donc 17 ans après le premier *Autonomia*, apporte les données de son développement y compris les financements possibles en cas d'autonomie.
Les retards pris pour la défense de notre peuple découlent des divergences sur les moyens à mettre en œuvre et notamment ceux de la violence clandestine.
Englués, limités dans un système d'élections locales qui divisent, il a manqué et manque toujours un parti de terrain, capable de gagner jour après jour des militants convaincus d'une mission de sauvetage historique. Un mouvement qui permet d'éviter les pièges de l'électoralisme et des égos individuels surdimensionnés. Le temps historique fond chaque jour un peu plus !
Est-on aveugle ?

« **Corse à la croisée des chemin** »…
Après 30 ans de combat, de destin incertain, sa culture, son identité profonde perd du terrain chaque jour… « son élan vital » ? Incertitude, du doute et de la résignation ?… Mais plus que jamais tout est possible pour le peuple corse… malgré la censure de la reconnaissance juridique votée par le Conseil contitutionnel après le vote du Parlement.
Beaucoup sont sous le carcan jacobin… Le système claniste s'effondre. L'État les abandonne progressivement. De nombreuse fractures chez les nationaliste, FLN « historique » contre FLN « habituel », explosion d'une stratégie sur le long terme, la seule révolution possible en Corse est celle de la démocratie… l'Union du peuple corse pas d'autre action de sauvetage. La volonté collective du peuple corse. Un peuple ne s'émancipe jamais par procuration !
En 1966, l'ARC a sorti du placard le symbole du drapeau à tête de maure. Il est partout, même sur l'Himalaya, pas en conquérant mais pour dire la volonté du peuple corse de vivre. ■

Dolu

Jakes Abebery nous a quitté

Adieu l'ami !

Jakes Abebery nous a quitté à l'age de 92 ans. C'était un militant abertzale (patriote basque) des premières heures. Un homme cultivé, généreux, humaniste. Un défenseur de la cause des peuples, et un ami du peuple corse et particulièrement d'ARRITTI.
Car Jakes Abebery était un homme de média très talentueux. Il a fondé notre confrère l'hebdomadaire ENBATA et il y a deux ans encore, nous échangions sur l'importance d'une presse libre pour porter un combat d'émancipation comme les nôtres.
Pour son peuple, Jakes était un monument, *« il rejoint Edmond Simeoni au Panthéon des Nations sans État »* a dit de lui son ami député européen François Alfonsi.
De la génération de Max et d'Edmond, il était de cette trempe. Avec eux il avait partagé tant de combat pour rapprocher nos peuples. Il a œuvré inlassablement pour la reconnaissance d'Iparralde (Pays Basque nord) où il était élu à Bayonne. C'est une grande perte pour les siens bien sûr et pour tous nos amis basques pour qui ARRITTI a une pensée affectueuse.
Mandemu e nostre cunduleanze fraterne à tutta a so famiglia è à tutti i nostri fratelli abertzale.
Riposi in pace caru amicu. ■

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 29/11/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BOULANGERIE-PATISSERIE DEFENDINI (SARL) -** PRUNETE - 20221 CERVIONE
ACTIVITE : BOULANGERIE PATISSERIE
RCS BASTIA B 402 722 805 - 95 B 214

PAR JUGEMENT EN DATE DU 29/11/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **SOCIETE D'ELECTRICITE DE LA BALAGNE (SAS) -** ZONE INDUSTRIELLE DU CANTONE - 20260 CALVI
ACTIVITE : TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE
RCS BASTIA B 318 073 079 - 2005 B 910

PAR JUGEMENT EN DATE DU 29/11/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR EXTINCTION DU PASSIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **GUERINI ACQUAVIVA DOMINIQUE -** 15, BD. WILSON "BAR LE REX" - 20260 CALVI
ACTIVITE : DEBIT DE BOISSONS
RCS BASTIA A 434 862 405, 2005 A 483

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

MAGDA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 15,25 EUROS
SIEGE SOCIAL : CAVALLO MORTO, BP 3, 20169 BONIFACIO
950 356 907 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2019, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

CASA PADOLU
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIÈGE SOCIAL : LIEUDIT SENNOLA, 20169 BONIFACIO

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 25 novembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : CASA PADOLU
Siège social : Lieudit Sennola, 20169 BONIFACIO
Objet social : l'acquisition de tous terrains ou tous biens immobiliers, l'administration et l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Madame Anne, Barbara ANDREANI épouse LOPEZ, demeurant à Bonifacio (20169), lieudit Cavallo, Morto, a été nommée gérante.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte S.S.P.en date du 16/11/2022, il a été constitué une S.A.S.U.dénommée : BENATI RESTAURATION
Siège social : route de la vallicella 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI
Capital : 100€
Objet : création et exploitation d'un fonds de commerce de restauration traditionnelle « A PIAZZA »
Présidente : Mme Sandrine LINARES épouse BENATI
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de BASTIA

Pour avis, la présidente

ALIMENTATION GENERALE ET SNACK
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 106 714 EUROS
SIEGE SOCIAL : 4 QUAI COMPARETTI
20169 BONIFACIO
398 858 035 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 30 octobre 2021, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
MARCHE DE TRAVAUX

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SAEML CORSE BOIS ENERGIE - Lieu-dit Vergajola - 20270 AGHIONE
Adresse internet du profil d'acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com
Objet du marché : RENOVATION DU RESEAU URBAIN DE CORTE – Travaux de dévoiement du réseau urbain de Corte sur le secteur de l'ancien dispensaire
Caractéristiques principales : La présente consultation porte sur la reprise d'un tronçon du réseau de chaleur urbain de Corte alimentant les sous-stations (7) Lycée Pascal Paoli / (21) Fac Habitat / (22) Office de l'environnement. En complément les travaux comprendront également le raccordement de la résidence Sambucucciu d'Alandu au réseau urbain de Corte.
Date prévisionnelle de commencement des travaux : Février 2023
Procédure de passation : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.
Justifications à produire dans le cadre de la candidature : La liste des pièces est détaillée dans le règlement de la consultation.
Critères de sélection des candidatures : Capacités économiques et financières - Capacités techniques et professionnelles
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.
Prix des prestations : 40 %
Valeur technique : 60 %
L'entité adjudicatrice pourra procéder à une négociation avec les candidats ayant remis une offre recevable.
Date limite de réception des offres : Samedi 31 Décembre 2022 – 23h00
Modes de retrait des documents de la consultation : Téléchargement gratuit du dossier de consultation et de l'avis d'appel à la concurrence via le profil d'acheteur : https://www.achatspublicscorse.com
Modalités et Adresse de remise des plis : Les soumissionnaires doivent transmettre leur offre par voie électronique via le profil acheteur :
https://www.achatspublicscorse.com.
La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Pour les modalités de remise des plis électroniques, se référer au règlement de la consultation ou aux conditions générales du profil d'acheteur.
En cas de difficultés pour télécharger les documents et/ou remettre l'offre sur le profil acheteur, une infoline est mise à disposition des candidats au :08 92 43 43 63 (0,34€/min) du lundi au vendredi : 09h00/12h30 et 14h00/18h00.
Renseignements d'ordre techniques et administratifs : Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude les candidats devront envoyer leur question, via la plateforme du profil acheteur du pouvoir adjudicateur.
Date d'envoi du présent avis à la publication : Mardi 6 Décembre 2022

Commune d'OSANI
AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE D'OSANI - Mairie - 20147 OSANI - Tel : 04.95.27.30.74 Fax : 04.95.27.31.19 - e-mail : mairie.osani@gmail.com
2. Objet du marché : La présente consultation a pour objet un marché de maitrise d'œuvre relative aux travaux de réhabilitation des trois pontons en bois situés dans l'anse de Girolata. Un diagnostic des pontons a été réalisé en Octobre 2020. Les éléments de la mission de base de maitrise d'œuvre, définies aux articles R. 2431-1 et suivants du code de la commande publique et confiées à l'équipe de maitrise d'œuvre, comprennent :
- Les études d'avant-projet [AVP],
- Les études de projet [PRO] et la rédaction des documents de consultation des entreprises [DCE],
- L'assistance à la passation des contrats de travaux [ACT],
- Visas de conformité des études d'exécution [VISA],
- Etudes d'exécution et de synthèse (limitées aux quantités) [EXE PARTIELLE],
- La direction de l'exécution des travaux [DET],
- L'assistance pour les opérations de réception [AOR],

Les éléments de mission de base sont étendus à la mission d'ordonnancement et de pilotage des travaux [OPC]. Les études réglementaires (dossier de déclaration au titre de la loi sur l'Eau seront également à la charge du Maître d'œuvre.
3. Conditions de participation : Les candidats devront justifier de leur situation juridique et financière de leurs capacités techniques et économiques à réaliser cette opération. De plus, ils ne devront pas être frappés d'interdiction de soumissionner conformément à l'article 43 du Code des Marchés Publics. Dossier à retirer auprès de la Mairie.
4. Durée du marché ou délais d'exécution : 18 mois maximum
5. Critères d'attribution : L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères suivant également énoncés dans le règlement de la consultation : - Valeur technique 60%
- Prix de l'offre 30%
- Délais d'exécution 10%

5. Procédure : Procédure adaptée
5.1. Conditions de délai
Date de réception des offres : 16 janvier 2023 à 12h
Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la limite de réception de celles-ci
5.2. Date d'envoi du présent avis à la publication
05 décembre 2022
5.3. Envoi des candidatures et des offres
À l'adresse du maître d'ouvrage figurant au §1 ci-dessus

Le Maire, François Alfonsi

SOCIETE INSULAIRE GENERALE FORESTIERE AGRICOLE (SIGFA)
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 7 622,45 EUROS
SIEGE : TAVERA, 20163 TAVERA
SIEGE DE LIQUIDATION : CHEMIN DE VICOLA, POGHJU, 20163 TAVERA
327 630 653 RCS AJACCIO

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 25 novembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jacques LAURENT, demeurant à Tavera (20163), chemin de Vicola, Poghju, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Tavera (20163) Chemin de Vicola, Poghju. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262